

S.C.P. S.BELIN - J.LAURENT - N.ORTEGA

78 chemin de la Tour de l'Evêque - le " CARRE NOIR"

B.P. 80135 30023 NIMES cedex 1

tel.: 04.66.29.18.14 - fax: 04.66.29.01.51 - scp.belin.laurent@belin-laurent.com



EXPEDITION

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT et le QUINZE JUIN

A LA REQUETE DE :

La Société Anonyme BANQUE POPULAIRE DU SUD, Société Anonyme coopérative de la Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07023534-TVA n° FR29554200808, dont le siège social est situé 38 boulevard Georges Clemenceau à PERPIGNAN, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan sous le n° 554.200.808, venant aux droits des sociétés BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME à compter du 1^{er} juin 2019 suite à des opérations de fusion-absorption, agissant par son représentant légal domicilié ès qualités audit siège.

Ayant pour avocat Maître Caroline FAVRE DE THIERRENS, avocat associé au sein de la SELARL FAVRE DE THIERRENS – BARNOUIN – VRIGNAUD – MAZARS – DRIMARACCI, avocats inscrits au Barreau de Nîmes.

EXPEDITION

DESIGNATION DES BIENS SAISIS :

A SOMMIERES, 11 quai Cléon Griolet : une bâtisse à usage de maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée cadastrée section AC n° 242 pour une contenance de 36 centiares.

Déférant à cette réquisition, nous, S.C.P. Stéphane BELIN, Jérôme LAURENT, Nathalie ORTEGA, Huissiers de Justice associés, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice demeurant et domicilié bâtiment le « CARRE NOIR », 78 chemin de la Tour de l'Evêque à 30000 NIMES, soussigné, agissant par Maître Stéphane BELIN, avons constaté ce qui suit.

DESCRIPTIF

La porte d'entrée de l'immeuble donne directement sur le quai Cléon Griolet face au Vidourle.

L'immeuble est élevé de deux étages sur rez-de-chaussée (**photo 1**).

Selon le mesurage réalisé ce jour par la société AGENDA DIAGNOSTICS, la surface privative totale de l'immeuble est de 86.11 m².

L'immeuble est actuellement inoccupé. En l'absence du propriétaire, nous avons fait appel à un serrurier pour ouvrir la porte d'entrée de l'immeuble. Nous étions accompagné de deux témoins.



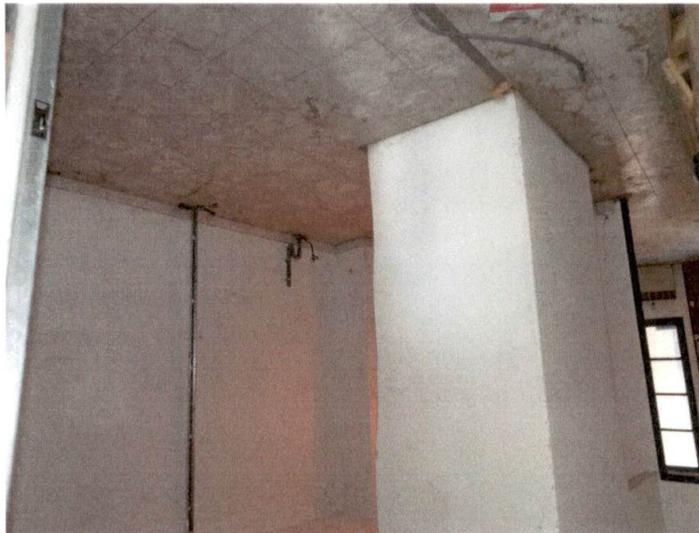
Le premier appartement est situé au rez-de-chaussée, le second appartement au premier étage. Ce dernier est de type duplex avec terrasse tropézienne.
L'immeuble dispose d'une cave donnant rue de la grave (**photo 2**). Nous n'avons pas réussi à accéder à l'intérieur de la cave.



1/ REZ-DE-CHAUSSEE : appartement 2 pièces à rénover

La porte d'entrée de l'immeuble est située 11 quai Cléon Griolet. Elle s'ouvre sur un appartement de type P2.

- La porte d'entrée s'ouvre sur une première pièce : le sol est carrelé, carrelage de couleur blanche, les murs sont doublés de placoplâtre. Cette pièce est ajourée par une fenêtre en bois simple vitrage donnant sur le quai Cléon Griolet, fermée par des volets bois. au milieu de la pièce, je relève la présence d'un bac à douche faïencé. La pièce est chauffée par un convecteur électrique vétuste (**photos 3 à 5**).



- Une porte donne sur une seconde pièce disposant d'un coin cuisine (**photos 6 et 7**): le sol est recouvert d'un carrelage blanc, les murs et le plafond sont doublés de placoplâtre. La pièce est ajourée par une fenêtre en bois simple vitrage donnant rue de la grave.

A côté de la fenêtre, une porte d'entrée en bois donne dans la cage d'escalier de l'immeuble situé 8 rue de la Grave.

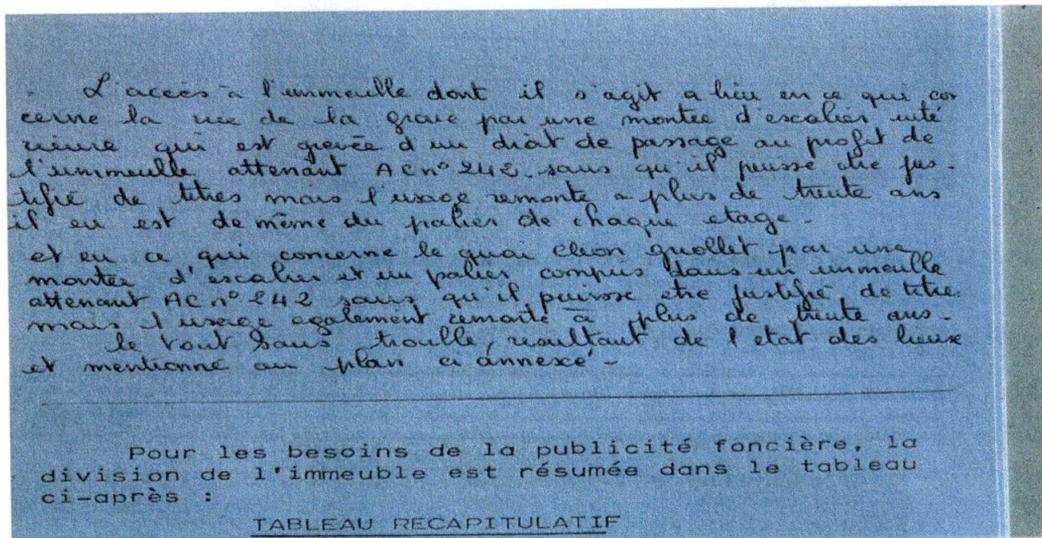


- Wc séparé : le wc est équipé d'une cuvette, d'un lave-mains, d'un miroir et d'un chauffe-eau.

2/ PREMIER ETAGE

On accède à cet appartement par la cage d'escalier de l'immeuble situé 8 rue de la Grave. L'appartement dispose de deux portes d'entrée dans cette cage d'escalier : une au niveau 1 et une au niveau 2.

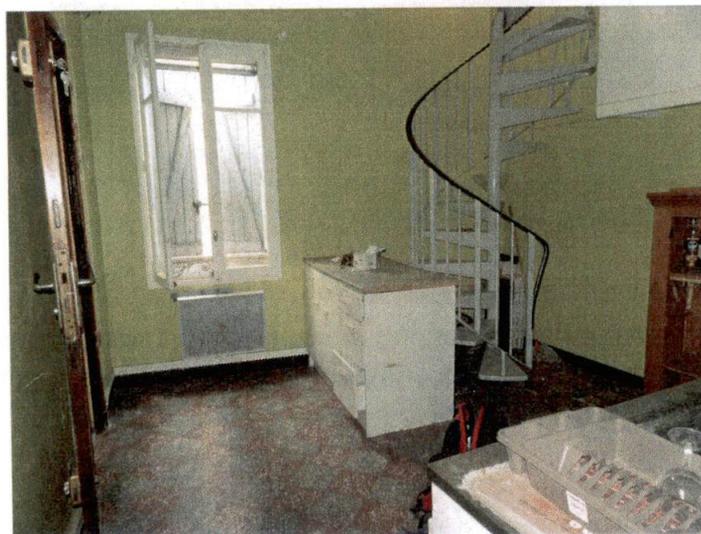
Je rencontre la copropriétaire du troisième étage de cet immeuble. Elle me présente une annexe de son acte notarié précisant que le propriétaire de la parcelle AC n° 242 (immeuble saisi) dispose d'un droit de passage par la cage d'escalier de l'immeuble situé 8 rue de la grave (cf reproduction ci-dessous).



L'appartement est de type duplex. Il est composé d'une cuisine, d'une salle d'eau, d'une chambre au premier étage et à l'étage de deux autres pièces.

Un escalier en bois monte dans les combles qui s'ouvrent sur une terrasse tropézienne donnant sur le quai Cléon Griolet.

- Cuisine : le sol est recouvert d'un carrelage ancien, les murs sont peints et faïencés au-dessus de l'évier. Le plafond est peint de couleur blanche. La pièce est chauffée par un convecteur électrique et ajourée par une fenêtre en bois simple vitrage donnant rue de la Grave. La cuisine est équipée d'un évier inox deux bacs, d'une hotte aspirante et d'une plaque de cuisson électrique (**photos 8 et 9**).

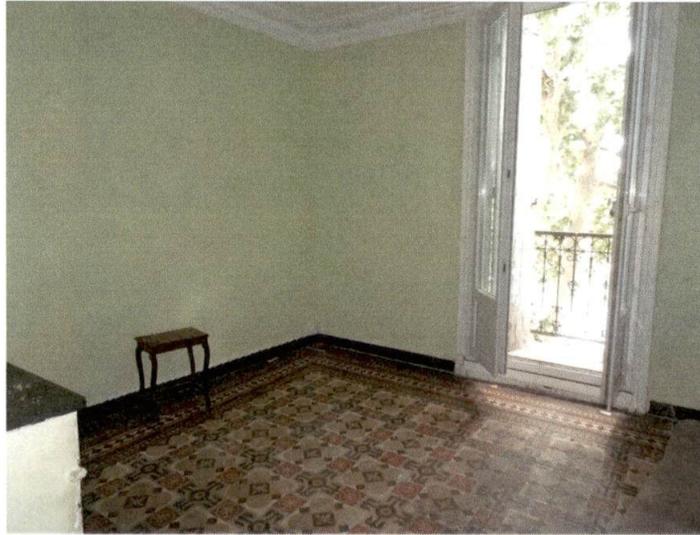




- Salle d'eau (**photo 10**) : le sol est carrelé, les murs sont aux deux tiers faïencés, le reste des murs est peint tout comme le plafond. La salle d'eau est composée d'une vasque, d'un wc, d'un bac à douche à l'Italienne et d'un chauffe-eau. La salle d'eau est chauffée par un convecteur électrique.



- Chambre: le sol est recouvert d'un carrelage ancien, les murs et le plafond sont peints. La chambre est ajourée par une porte-fenêtre en PVC double vitrage fermée par des volets bois donnant sur un petit balcon dominant le Vidourle. Elle est chauffée par un convecteur électrique. La pièce est équipée d'une cheminée ancienne qui a été murée (**photo 11**).



On accède à l'étage de l'appartement par un escalier en colimaçon métallique en mauvais état.

- Chambre 1 (**photo 12**): le sol est recouvert d'un carrelage blanc et noir, les murs et le plafond sont peints. La pièce est chauffée par un convecteur électrique. Elle est ajourée par une fenêtre en PVC double vitrage sans volet, donnant dans la rue de la Grave.



- Chambre 2 : le sol est recouvert d'un carrelage blanc et noir, les murs et le plafond sont peints. La pièce est chauffée par un convecteur électrique. Elle est ajourée par une fenêtre en PVC double vitrage, fermée par des volets bois en mauvais état, donnant sur le quai Cléon Griolet (**photo 11**).



Un escalier en mauvais état en bois permet d'accéder aux combles (**photo 13**): au sol le plancher est en bois, la charpente de la toiture est en bois de type rampant.



Des combles, une vieille porte en bois s'ouvre sur une terrasse tropézienne (**photo 14**): le sol est recouvert d'une dalle béton. La terrasse est bordée par un garde-corps métallique. Elle domine le Vidourle.



Telles sont les constatations que j'ai effectuées et pour lesquelles j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif contenant 14 photographies auxquelles j'annexe les diagnostics techniques

Maître Stéphane BELIN, Huissier de Justice associé

